



Communauté d'Agglomération



REPUBLIQUE FRANCAISE

POSTE COMPTABLE : CFP DE L'AGGLOMERATION CAP EXCELLENCE

BUDGET SUPPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE M 14

ANNEE 2019

**Communauté d'Agglomération
CAP EXCELLENCE
18 boulevard Légitimus
97110 POINTE-A-PITRE**

**VISA DE LA
SOUS/PREFECTURE**

**Téléphone : 05 90 68 92 92
Télécopie : 05 90 68 92 72
mail : www.capexcellence.net**

971-200018653-20191023-20191007709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E

REPUBLIQUE FRANÇAISE



EPCI - CAP EXCELLENCE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20001865300051

POSTE COMPTABLE : CFP DE L AGGLOMERATION DE CAP EXCELLENCE

M. 14

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE (4)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019
Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	34
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	39
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	64
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	100
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	101
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	103

Accusé certifié exécutoire

Réception par : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).



(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019	Code INSEE	CAP EXCELLENCE ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	BS 2019
--------------------------------------	------------	---	------------

Pour l'autorité compétente par
délégation 977-390949653-39494933-39494987709-D
E



I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019
Affichage : 05/11/2019

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019
Affichage : 05/11/2019

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 350 284,58	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 283 024,11	38 142,29
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 595 166,40
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	4 633 308,69	4 633 308,69

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	307 029,94	434 765,18
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	184 986,80	453 390,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 396 138,44	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	888 155,18	888 155,18

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 521 463,87	5 521 463,87
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
Affichage : 05/11/2019	SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	9 478 668,00	0,00	3 350 284,58	3 350 284,58	12 828 952,58
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 600 000,00	0,00	0,00	0,00	2 600 000,00
014	Atténuations de produits	4 205 958,00	0,00	0,00	0,00	4 205 958,00
65	Autres charges de gestion courante	8 950 000,00	1 283 024,11	0,00	0,00	10 233 024,11
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		25 234 626,00	1 283 024,11	3 350 284,58	3 350 284,58	29 867 934,69
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	1 400 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		26 634 626,00	1 283 024,11	3 350 284,58	3 350 284,58	31 267 934,69
023	Virement à la section d'investissement (5)	500 000,00		0,00	0,00	500 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	47 859,00		0,00	0,00	47 859,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		547 859,00		0,00	0,00	547 859,00
TOTAL		27 182 485,00	1 283 024,11	3 350 284,58	3 350 284,58	31 815 793,69

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	31 815 793,69
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	54 772,00	0,00	0,00	0,00	54 772,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	27 000 000,00	0,00	0,00	0,00	27 000 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	127 713,00	0,00	0,00	0,00	127 713,00
Total des recettes de gestion courante		27 182 485,00	0,00	0,00	0,00	27 182 485,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	38 142,29	0,00	0,00	38 142,29
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		27 182 485,00	38 142,29	0,00	0,00	27 220 627,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		27 182 485,00	38 142,29	0,00	0,00	27 220 627,29

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 595 166,40
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	31 815 793,69
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	547 859,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Accusé certifié exécutoire
(1) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
Réception par le préfet des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
Affichage : 051 82 01 19
(5) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DF\ 043 = RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.
Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019
Affichage : 06/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	9 760,93	9 172,23	9 172,23	28 933,16
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	250 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	275 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 287 859,00	175 225,87	272 857,71	272 857,71	1 735 942,58
	Total des dépenses d'équipement	1 547 859,00	184 986,80	307 029,94	307 029,94	2 039 875,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 547 859,00	184 986,80	307 029,94	307 029,94	2 039 875,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 547 859,00	184 986,80	307 029,94	307 029,94	2 039 875,74

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

396 138,44

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 436 014,18

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	453 390,00	0,00	0,00	453 390,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 000 000,00	453 390,00	0,00	0,00	1 453 390,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	434 765,18	434 765,18	434 765,18
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	434 765,18	434 765,18	434 765,18

Accusé certifié exécutoire

Chap.
Réception par le préfet : 05/11/2019
Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 000 000,00	453 390,00	434 765,18	434 765,18	1 888 155,18
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	500 000,00		0,00	0,00	500 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	47 859,00		0,00	0,00	47 859,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		547 859,00		0,00	0,00	547 859,00
TOTAL		1 547 859,00	453 390,00	434 765,18	434 765,18	2 436 014,18

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 436 014,18
--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	547 859,00
---	------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

971-200018653-20191023-20191007709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1**Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 350 284,58		3 350 284,58
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 283 024,11		1 283 024,11
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 633 308,69	0,00	4 633 308,69

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**4 633 308,69**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	448 083,58		448 083,58
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	18 933,16	0,00	18 933,16
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	25 000,00	0,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		492 016,74	0,00	492 016,74

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**396 138,44**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**888 155,18**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019
Affichage : 05/11/2019

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
Affichage : 05/11/2019	BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

Pour l'autorité compétente par
 délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
 E



2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	38 142,29	0,00	38 142,29
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		38 142,29	0,00	38 142,29

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 595 166,40
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 633 308,69
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	453 390,00	0,00	453 390,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		453 390,00	0,00	453 390,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	434 765,18
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	888 155,18
---	-------------------

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019
Affichage : 05/11/2019

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019
Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	9 478 668,00	3 350 284,58	3 350 284,58
60623	Alimentation	500,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	9 000,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	10 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	6 093 485,00	3 350 284,58	3 350 284,58
6132	Locations immobilières	164 500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	1 028 683,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	60 500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	10 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	230 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	6 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	12 000,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	30 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	56 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	35 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	7 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	647 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	5 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	25 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 000,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	995 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 600 000,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	18 362,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 162,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	26 932,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 673,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 107 925,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	35 833,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	665 043,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	120 185,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	70 802,00	0,00	0,00
64161	Emplois jeunes	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	158 943,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	338 489,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 737,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	39 214,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	700,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	4 205 958,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	4 205 958,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 950 000,00	0,00	0,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	10 000,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	8 940 000,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		25 234 626,00	3 350 284,58	3 350 284,58

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/11/2019
Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité de délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 400 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 400 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		26 634 626,00	3 350 284,58	3 350 284,58
023	Virement à la section d'investissement	500 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	47 859,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	47 859,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		547 859,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		547 859,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		27 182 485,00	3 350 284,58	3 350 284,58

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	1 283 024,11
----------------------------	--------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 633 308,69
---	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019
Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	54 772,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	42 714,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	12 058,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	27 000 000,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	27 000 000,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	127 713,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	25 913,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	101 800,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		27 182 485,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		27 182 485,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		27 182 485,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	38 142,29
----------------------------	-----------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	4 595 166,40
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 633 308,69
---	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019
Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	10 000,00	9 172,23	9 172,23
2051	Concessions, droits similaires	10 000,00	9 172,23	9 172,23
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	250 000,00	25 000,00	25 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	50 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	180 000,00	25 000,00	25 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
1000	Opération d'équipement n° 1000 (5)	411 019,00	272 857,71	272 857,71
1001	Opération d'équipement n° 1001 (5)	61 653,00	0,00	0,00
1005	Opération d'équipement n° 1005 (5)	0,00	0,00	0,00
1006	Opération d'équipement n° 1006 (5)	102 755,00	0,00	0,00
1007	Opération d'équipement n° 1007 (5)	171 258,00	0,00	0,00
1008	Opération d'équipement n° 1008 (5)	34 000,00	0,00	0,00
1011	Opération d'équipement n° 1011 (5)	68 503,00	0,00	0,00
1012	Opération d'équipement n° 1012 (5)	34 252,00	0,00	0,00
1013	Opération d'équipement n° 1013 (5)	205 509,00	0,00	0,00
1015	Opération d'équipement n° 1015 (5)	27 401,00	0,00	0,00
1016	Opération d'équipement n° 1016 (5)	103 006,00	0,00	0,00
1017	Opération d'équipement n° 1017 (5)	68 503,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 547 859,00	307 029,94	307 029,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 547 859,00	307 029,94	307 029,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 547 859,00	307 029,94	307 029,94
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				184 986,80
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				396 138,44
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				888 155,18

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

971-200018653-20191023-20191007709-DE

Accusé certifié exécutoire

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

Réception par la préfecture 05/11/2019
(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

Affichage : 05/11/2019

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

Pour l'autorité de tutelle, les articles 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
E
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019
Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES			B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 000 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 000 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	434 765,18	434 765,18
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	434 765,18	434 765,18
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	434 765,18	434 765,18
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 000 000,00	434 765,18	434 765,18
021	Virement de la sect° de fonctionnement	500 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	47 859,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	2 646,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	281,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	30 714,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	138,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	8 812,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 838,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	107,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	323,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		547 859,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		547 859,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 547 859,00	434 765,18	434 765,18

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	453 390,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	888 155,18

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

971-200018653-20191023-20191007709-DE

Accusé certifié exécutoire

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

Réception par le préfet : 05/11/2019
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

Affichage : 05/11/2019
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Pour l'autorité de tutelle :
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019
Affichage : 05/11/2019

III – VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1000 (1)
LIBELLE : ABYMES/PROG D'AMELIORA° DE COLLECTES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	272 857,71	b 272 857,71	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	272 857,71	272 857,71	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	272 857,71	272 857,71	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-272 857,71
--	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

III – VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1001 (1)
LIBELLE : ACQUISITION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Pour vote



Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		44 064,02	a 65 100,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	44 064,02	65 100,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	44 064,02	65 100,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-65 100,00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

III – VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1005 (1)
LIBELLE : ESTHETIQUE URBAINE

Pour vote



Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019
Affichage : 05/11/2019

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1006 (1)
LIBELLE : ABYMES/RENOVATION DE LA DECHETTERIE



Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		12 199,79	a 60 167,54	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 199,79	60 167,54	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	12 199,79	16 676,45	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	43 491,09	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-60 167,54
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



III – VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1007 (1)
LIBELLE : B-MAHAULT/CONSTRUC° DECHETTERIE MENAGES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 562,38	a 21 281,78	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 562,38	21 281,78	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	4 562,38	21 281,78	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-21 281,78
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019
Affichage : 05/11/2019

III – VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1008 (1)
LIBELLE : B-MHAULT/COLLECTE SELECTIVE - PAV

Pour vote



Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		424 636,45	a 28 676,55	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	15 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	15 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	409 446,45	28 676,55	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	409 446,45	28 676,55	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-28 676,55
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



III – VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1011 (1)
LIBELLE : ABYMES/2EME DECHETTERIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

III – VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1012 (1)
LIBELLE : POLES TERRITORIAUX/ETUDES ET AMENAGEMENT



Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

III – VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1013 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT LOCAUX POUBELLES

Pour vote



Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

III – VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1015 (1)

LIBELLE : OT11 - ADMIN INNOV & EXPERIMENTATION



Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

III – VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1016 (1)
LIBELLE : MISE EN PLACE FILIERE TEXTILES

Pour vote



Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

III – VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1017 (1)
LIBELLE : GABARRE/DECHETTERIE & RESSOURCERIE

Pour vote



Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019
Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ⁹ publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0	278 424	0	0	0	0	0	0	0	1 576 465	0	1 854 889
- Equipements municipaux (2)		278 424	0	0	0	0	0	0	0	1 576 465	0	1 854 889
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											0
Total dépenses de l'exercice	0	278 424	0	0	0	0	0	0	0	1 576 465	0	1 854 889
RAR N-1 et reports	0	405 899	0	0	0	0	0	0	0	175 226	0	581 125
Total cumulé dépenses d'investissement	0	684 324	0	0	0	0	0	0	0	1 751 691	0	2 436 014
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	547 859	434 765	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000	0	1 982 624
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	453 390	0	453 390
Total cumulé recettes d'investissement	547 859	434 765	0	0	0	0	0	0	0	1 453 390	0	2 436 014

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	500 000	312 859	0	0	0	0	0	0	0	29 719 911	0	30 532 770
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 283 024	0	1 283 024
Total cumulé dépenses de fonctionnement	500 000	312 859	0	0	0	0	0	0	0	31 002 935	0	31 815 794
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0	182 485	0	0	0	0	0	0	0	27 000 000	0	27 182 485
RAR N-1 et reports	0	4 595 166	0	0	0	0	0	0	0	38 142	0	4 633 309
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	4 777 651	0	0	0	0	0	0	0	27 038 142	0	31 815 794

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D’ENSEMBLE

IV

A1



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		0	288 185	0	0	0	0	0	0	0	1 751 691	0	2 039 876
Dépenses réelles		0	288 185	0	0	0	0	0	0	0	1 751 691	0	2 039 876
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	28 933	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 933
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	225 000	0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	275 000
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	34 252	0	0	0	0	0	0	0	1 701 691	0	1 735 943
1000	ABYMES/PROG D'AMELIORA° DE COLLECTES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	683 877	0	683 877
1001	ACQUISITION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	126 753	0	126 753
1006	ABYMES/RENOVATION DE LA DECHETTERIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	162 923	0	162 923
1007	B-MAHAULT/CONSTRUC° DECHETTERIE MENAGES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	192 540	0	192 540
1008	B-MHAULT/COLLECTE SELECTIVE - PAV	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 677	0	62 677

Accusé certifié exécutoire

	Réception par le préfet : 05/11/2019 Affichage : 06/11/2019		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL											
	Art. (1) Libellé compétence par -200018653-20191023-20191007709-D																								
	1011	ABYMES/2EME DECHETTERIE													0	0	0	0	0	0	0	0	68 503	0	68 503
	1012	POLES TERRITORIAUX/ETUDES ET AMENAGEMENT													0	34 252	0	0	0	0	0	0	0	0	34 252
	1013	AMENAGEMENT LOCAUX POUBELLES													0	0	0	0	0	0	0	0	205 509	0	205 509
	1015	OT11 - ADMIN INNOV & amp; EXPERIMENTATION													0	0	0	0	0	0	0	0	27 401	0	27 401
	1016	MISE EN PLACE FILIERE TEXTILES													0	0	0	0	0	0	0	0	103 006	0	103 006
	1017	GABARRE/DECHETTERIE & amp; RESSOURCERIE													0	0	0	0	0	0	0	0	68 503	0	68 503
	Opérations pour compte de tiers														0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre														0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0													
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0													



Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E

RECETTES													
Total recettes investissement		547 859	434 765	0	0	0	0	0	0	0	1 453 390	0	2 436 014
Recettes réelles		0	434 765	0	0	0	0	0	0	0	1 453 390	0	1 888 155
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	434 765	0	0	0	0	0	0	0	0	0	434 765
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	453 390	0	453 390
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000	0	1 000 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

971-200018653-20191023-20191007709-DE

CAP EXCELLENCE - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE - BS - 2019

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019
Affichage : 06/11/2019

Art. (1)
Libellé
Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	547 859	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	547 859
021	Virement de la sect° de fonctionnement	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	47 859	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 859
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de fonctionnement		500 000	312 859	0	0	0	0	0	0	31 002 935	0	31 815 794
Dépenses réelles		0	265 000	0	0	0	0	0	0	31 002 935	0	31 267 935
011	Charges à caractère général	0	155 000	0	0	0	0	0	0	12 673 953	0	12 828 953
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	2 600 000	0	2 600 000
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	4 205 958	0	4 205 958
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	10 000	0	0	0	0	0	0	10 223 024	0	10 233 024
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	100 000	0	0	0	0	0	0	1 300 000	0	1 400 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		500 000	47 859	0	0	0	0	0	0	0	0	547 859
023	Virement à la section d'investissement	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	47 859	0	0	0	0	0	0	0	0	47 859
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES												
Total recettes de fonctionnement		0	182 485	0	0	0	0	0	0	27 038 142	0	27 220 627
Recettes réelles		0	182 485	0	0	0	0	0	0	27 038 142	0	27 220 627
013	Atténuations de charges	0	54 772	0	0	0	0	0	0	0	0	54 772

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019														
Affichage : 06/11/2019														
Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D	Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
	70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 000 000	0	27 000 000
	74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	75	Autres produits de gestion courante	0	127 713	0	0	0	0	0	0	0	0	0	127 713
	76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38 142	0	38 142
	78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019
Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		500 000,00	312 859,00	0,00	0,00	812 859,00
Dépenses de l'exercice		500 000,00	312 859,00	0,00	0,00	812 859,00
011	Charges à caractère général	0,00	155 000,00	0,00	0,00	155 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	47 859,00	0,00	0,00	47 859,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	4 777 651,40	0,00	0,00	4 777 651,40
Recettes de l'exercice		0,00	182 485,00	0,00	0,00	182 485,00
013	Atténuations de charges	0,00	54 772,00	0,00	0,00	54 772,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	127 713,00	0,00	0,00	127 713,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	4 595 166,40	0,00	0,00	4 595 166,40

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2019
Affichage : 04/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E

Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
SOLDE (2)	-500 000,00	4 464 792,40	0,00	0,00	3 964 792,40



(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		312 859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		312 859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	155 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	47 859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		4 777 651,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		182 485,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	54 772,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

971-200018653-20191023-20191007709-DE

CAP EXCELLENCE - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE - BS - 2019

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019 Affichage : 05/11/2019	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D E	74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	75	Autres produits de gestion courante	127 713,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports		4 595 166,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)		4 464 792,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D E



(1)		Libellé	Sous-fonction 11				
			110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

	Réception par le préfet : 05/11/2019		Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
	Affichage : 05/11/2019									
	Pour l'autorité compétente par délégation 97E-200018651-20191023-20191007709-D									
	75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	78	Reprise sur amortissements et provisions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet (1) 05/11/2019 Affichage : 05/11/2019 Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D E	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	78 Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2019
Affichage : 04/11/2019

Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE



Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

971-200018653-20191023-20191007709-DE

CAP EXCELLENCE - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE - BS - 2019

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019
Affichage : 05/11/2019

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondants à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019 (1)

Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D E



Libellé		Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019 (1)

Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D E



Libellé		Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspondà la différenceentre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

971-200018653-20191023-20191007709-DE

CAP EXCELLENCE - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE - BS - 2019

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019		Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
Affichage : 08/11/2019								
Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE		SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



- (1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
- (2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

971-200018653-20191023-20191007709-DE

CAP EXCELLENCE - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE - BS - 2019

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondants à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE


IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		28 016 434,69	0,00	2 986 500,00	31 002 934,69
Dépenses de l'exercice		26 733 410,58	0,00	2 986 500,00	29 719 910,58
011	Charges à caractère général	12 287 452,58	0,00	386 500,00	12 673 952,58
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	2 600 000,00	2 600 000,00
014	Atténuations de produits	4 205 958,00	0,00	0,00	4 205 958,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 940 000,00	0,00	0,00	8 940 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 300 000,00	0,00	0,00	1 300 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		1 283 024,11	0,00	0,00	1 283 024,11
RECETTES (2)		27 038 142,29	0,00	0,00	27 038 142,29
Recettes de l'exercice		27 000 000,00	0,00	0,00	27 000 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	27 000 000,00	0,00	0,00	27 000 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		38 142,29	0,00	0,00	38 142,29
SOLDE (2)		-978 292,40	0,00	-2 986 500,00	-3 964 792,40

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D E



Libellé		Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	25 331 800,69	2 684 634,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	24 048 776,58	2 684 634,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	9 602 818,58	2 684 634,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	4 205 958,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	8 940 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	1 283 024,11	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	27 038 142,29	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	27 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	27 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le p... : 05/11/2019
Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	38 142,29	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	1 706 341,60	-2 684 634,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 794 500,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 794 500,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194 500,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600 000,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

971-200018653-20191023-20191007709-DE

CAP EXCELLENCE - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE - BS - 2019

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019 Affichage : 05/11/2019	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-2 794 500,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le (1) : 05/11/2019	Libellé	90	91	92	93	94	95	96	Total
Affichage : 05/11/2019		Interventions économiques	Foires et marchés	Aides à l'agriculture et aux industries	Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	Aides commerce et services marchands	Aides au tourisme	Aides aux services publics	
compétente par									
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour l'autorité déléguée 971-200018653-20191023-20191007709-DE



(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019
Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		0,00	684 323,60	0,00	0,00	684 323,60
Dépenses de l'exercice		0,00	278 424,23	0,00	0,00	278 424,23
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	19 172,23	0,00	0,00	19 172,23
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	225 000,00	0,00	0,00	225 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	34 252,00	0,00	0,00	34 252,00
1012	POLES TERRITORIAUX/ETUDES ET AMENAGEMENT	0,00	34 252,00	0,00	0,00	34 252,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	405 899,37	0,00	0,00	405 899,37
RECETTES (2)		547 859,00	434 765,18	0,00	0,00	982 624,18
Recettes de l'exercice		547 859,00	434 765,18	0,00	0,00	982 624,18
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2019
Affichage : 04/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE



Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérat° ordre transfert entre sections	47 859,00	0,00	0,00	0,00	47 859,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	434 765,18	0,00	0,00	434 765,18
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)	547 859,00	-249 558,42	0,00	0,00	298 300,58

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		684 323,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		278 424,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019 Affichage : 08/11/2019	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	20	Immobilisations incorporelles	19 172,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	21	Immobilisations corporelles	225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement		34 252,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	1012	POLES TERRITORIAUX/ETUDES ET AMENAGEMENT	34 252,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports		405 899,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)		434 765,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice		434 765,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

971-200018653-20191023-20191007709-DE

CAP EXCELLENCE - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE - BS - 2019

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019 Affichage : 08/11/2019	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
	10	Dotations, fonds divers et réserves	434 765,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)		-249 558,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet (1) 05/11/2019		Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
Affichage : 05/11/2019					
Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE		Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
	13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
	18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
	20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
	204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
	21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
	22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
	23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
	27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
		Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
		Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00
		SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00



(1)		Libellé	Sous-fonction 11				
			110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet (05/11/2019)
Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



Libellé		Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

971-200018653-20191023-20191007709-DE

CAP EXCELLENCE - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE - BS - 2019

Accusé certifié exécutoire

Réception par le p(1) Affichage : 05/11/2019	05/11/2019	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE									
	021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet (1) 05/11/2019
Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



Libellé		Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet Affichage : 05/11/2019	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
 Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D E	23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : (4) 11/2019
Affichage : 04/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE



Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
040 Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019
Affichage : 05/11/2019 (1)

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
	311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

971-200018653-20191023-20191007709-DE

CAP EXCELLENCE - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE - BS - 2019

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 Pour l'autorité compétente par dérogation 97 apparaissent à la colonne 001-Non ventilables.
E



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
Affichage : 05/11/2019					
Pour l'autorité de délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
	10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
	13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
	18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
	20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
	21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
	23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	26 Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
	27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet (1) 05/11/2019
Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



Libellé		Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

971-200018653-20191023-20191007709-DE

CAP EXCELLENCE - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE - BS - 2019

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet de l'Intérieur
Affichage : 05/11/2019

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2019 Affichage : 04/11/2019	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
Compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
	10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
	13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
	16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
	18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
	20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
	204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
	21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
	22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
	23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	26 Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
	27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet (15/11/2019)
Affichage : 09/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



Libellé		Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

971-200018653-20191023-20191007709-DE

CAP EXCELLENCE - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE - BS - 2019

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet de l'Intérieur
Affichage : 05/11/2019

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		1 463 246,80	0,00	288 443,78	1 751 690,58
Dépenses de l'exercice		1 309 302,71	0,00	267 162,00	1 576 464,71
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		1 259 302,71	0,00	267 162,00	1 526 464,71
1000	ABYMES/PROG D'AMELIORA° DE COLLECTES	683 876,71	0,00	0,00	683 876,71
1001	ACQUISITION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS	61 653,00	0,00	0,00	61 653,00
1006	ABYMES/RENOVATION DE LA DECHETTERIE	102 755,00	0,00	0,00	102 755,00
1007	B-MAHAULT/CONSTRUC° DECHETTERIE MENAGES	0,00	0,00	171 258,00	171 258,00
1008	B-MHAULT/COLLECTE SELECTIVE - PAV	34 000,00	0,00	0,00	34 000,00
1011	ABYMES/2EME DECHETTERIE	68 503,00	0,00	0,00	68 503,00
1013	AMENAGEMENT LOCAUX POUBELLES	205 509,00	0,00	0,00	205 509,00
1015	OT11 - ADMIN INNOV & EXPERIMENTATION	0,00	0,00	27 401,00	27 401,00
1016	MISE EN PLACE FILIERE TEXTILES	103 006,00	0,00	0,00	103 006,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet (1) 05/11/2019		Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
Affichage : 05/11/2019						
Pour l'autorité de délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE		GABARRE/DECHETTERIE & RESSOURCERIE	0,00	0,00	68 503,00	68 503,00
		Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
		Restes à réaliser – reports	153 944,09	0,00	21 281,78	175 225,87
		RECETTES (2)	1 000 000,00	0,00	453 390,00	1 453 390,00
		Recettes de l'exercice	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
010		Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021		Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024		Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040		Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041		Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10		Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13		Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16		Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
18		Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20		Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204		Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21		Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22		Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23		Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26		Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27		Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
		Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
		Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	453 390,00	453 390,00
		SOLDE (2)	-463 246,80	0,00	164 946,22	-298 300,58



(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	1 413 246,80	50 000,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	1 259 302,71	50 000,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

971-200018653-20191023-20191007709-DE

CAP EXCELLENCE - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE - BS - 2019

Accusé certifié exécutoire

Réception par le (10) Affichage : 05/11/2019	Date : 05/11/2019	Libellé	Sous-fonction 81						
			810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
		040 Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
		22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		26 Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Opérations d'équipement	0,00	0,00	1 259 302,71	0,00	0,00	0,00	0,00
	1000	ABYMES/PROG D'AMELIORA° DE COLLECTES	0,00	0,00	683 876,71	0,00	0,00	0,00	0,00
	1001	ACQUISITION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS	0,00	0,00	61 653,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	1006	ABYMES/RENOVATION DE LA DECHETTERIE	0,00	0,00	102 755,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	1007	B-MAHAULT/CONSTRUC° DECHETTERIE MENAGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	1008	B-MHAULT/COLLECTE SELECTIVE - PAV	0,00	0,00	34 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	1011	ABYMES/2EME DECHETTERIE	0,00	0,00	68 503,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	1013	AMENAGEMENT LOCAUX POUBELLES	0,00	0,00	205 509,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le p
Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E

<

971-200018653-20191023-20191007709-DE

CAP EXCELLENCE - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE - BS - 2019

Accusé certifié exécutoire

Réception par le p(1) Affichage : 05/11/2019	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
Pour l'autorité délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D E								
	27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	1 000 000,00	-1 413 246,80	-50 000,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 185,78	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 904,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 904,00	0,00	0,00	0,00
1000	ABYMES/PROG D'AMELIORA° DE COLLECTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019
Affichage : 09/11/2019

Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



Libellé		Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
1001	ACQUISITION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1006	ABYMES/RENOVATION DE LA DECHETTERIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1007	B-MAHAULT/CONSTRUC° DECHETTERIE MENAGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1008	B-MHAULT/COLLECTE SELECTIVE - PAV	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1011	ABYMES/2EME DECHETTERIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1013	AMENAGEMENT LOCAUX POUBELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1015	OT11 - ADMIN INNOV & EXPERIMENTATION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 401,00	0,00	0,00	0,00
1016	MISE EN PLACE FILIERE TEXTILES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1017	GABARRE/DECHETTERIE & RESSOURCERIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 503,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 281,78	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

971-200018653-20191023-20191007709-DE

CAP EXCELLENCE - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE - BS - 2019

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019 Affichage : 08/11/2019	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-117 185,78	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le (1) : 05/11/2019 Affichage : 05/11/2019		Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE		Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010		Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021		Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024		Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040		Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041		Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10		Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13		Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16		Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18		Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20		Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204		Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21		Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22		Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23		Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26		Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27		Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019
Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 0,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	184 986,80	396 138,44	581 125,24

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019
Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 547 859,00	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		547 859,00	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28051	Concessions et droits similaires	2 646,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	281,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	30 714,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	138,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	8 812,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 838,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	107,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	323,00	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	500 000,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	547 859,00	453 390,00	0,00	434 765,18	1 436 014,18

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 581 125,24
Ressources propres disponibles	VIII 1 436 014,18

Accusé certifié exécutoire	Solde	IX = VIII – IV (5)	854 888,94
Réception par le préfet - 05/11/2019			
Affichage : 05/11/2019			

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le signe algébrique.





ANNEXES



CAP EXCELLENCE
BUDGET ANNEXE SONIS

ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES

EXERCICE 2018
INVESTISSEMENT

Nature de la dépense	Nom du créancier	Chapitre	Article	Inscription budgétaire	Reste engagé
AMO RENOVATION CENTRE CULTU SONI(REPORT)	SEM PATRIMONIALE REGION GUADELOU	OPE002	2031	16 926,00	16 926,00
CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES - LICEN	C2I GUADELOUPE	20	2051	11 400,00	16 926,00 1 841,52
PIANOS NUMÉRIQUE POUR SONIS	LE SALON DE LA MUSIQUE	21	2188	50 000,00	1 841,52 2 196,04
CHANGEMENT DE CLIMATISEURS - BUREAU DE M	CHO & FOI CLIMATISATIONS	21	2135	140 477,00	1 509,18
TOTAL GENERAL					22 472,74

Arrêté le présent état à la somme de : Vingt deux mille quatre cent soixante douze euros et soixante quatorze centimes./.

Pointe-à-Pitre le, 31/12/2018

Le Président de CAP EXCELLENCE

Eric JALTON



Communauté d'Agglomération
CAP EXCELLENCE
COURRIER ARRIVÉ

Numéro : 1143C0094

Montant : 450 000,00 euros

5 SEP. 2016

AVENANT N°3 A LA CONVENTION DE FINANCEMENT N°1143C0094

Notification du : 05 SEP. 2016

Entre :

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, établissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial, régi par les articles L 131-3 à L 131-7 et R131-1 à R131-26 du code de l'environnement

Ayant son siège social : 20 avenue du Grésillé – BP 90406- 49004 ANGERS CEDEX 01

Inscrite au registre du commerce d'Angers sous le n° 385 290 309

Représentée par Monsieur Bruno LECHEVIN,

Agissant en qualité de Président

Désignée ci-après par « l'ADEME »

Et

COMMUNE DE BAIE MAHAULT, Commune

Place Childéric Trinquet – 97122 – BAIE-MAHAULT

SIRET n°21971103300015

Représentant : Madame Hélène POLIFONTE-MOLIA

Agissant en qualité de Maire

Ci-après désigné par « Commune de Baie-Mahault »

Et

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CAP EXCELLENCE, Communauté d'agglomération

18 Boulevard Légitimus – 97110 – POINTE-A-PITRE

SIRET n°20001865300010

Représentant : Monsieur Eric JALTON

Agissant en qualité de Président

Ci-après désigné par « Cap Excellence »

Vu les règles générales d'attribution et de versements des aides financières de l'ADEME adoptées par son Conseil d'Administration en date du 17/04/2008 et disponibles sur le site internet de l'ADEME à l'adresse suivante : www.ademe.fr,



Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'ADEME, n°09-5-3 du 07 octobre 2009 relative au dispositif d'aides déchets, modifiée par la délibération n°10-2-5 du 28 avril 2010, modifiée par la délibération n°11-3-3 du 12 octobre 2011, modifiée par la délibération n°12-1-4 du 08 février 2012, modifiée par la délibération n°12-5-4 du 28 novembre 2012,

Considérant que le bénéficiaire avait conformément aux dispositions de l'article 3.4 des règles générales d'attribution et de versement des aides financières de l'ADEME, sollicité un délai supplémentaire pour réaliser l'opération envisagée,

Considérant que le traitement de cette demande par l'ADEME a entraîné le dépassement de la période de validité de la convention sans qu'un avenant puisse formaliser sa prolongation,

Les parties conviennent d'un commun accord, à titre de régularisation, de prolonger le délai d'exécution de l'opération dans les conditions fixées ci-après,

Vu la convention de financement notifiée le 05 novembre 2012,

Vu l'avenant n°1 à la convention de financement notifié le 28 août 2014,

Vu l'avenant n°2 à la convention de financement notifié le 14 septembre 2015,

Vu la demande d'avenant présentée par le Bénéficiaire en date du 15 février 2016,

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le périmètre de Cap Excellence s'étend sur 3 communes : Pointe à Pitre, les Abymes et Baie-Mahault. Ainsi, la communauté d'agglomération exerce de plein droit, en leurs lieux et places, les compétences définies dans ses statuts comprenant, entre autres, la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ». Cette opération a eu pour effet le transfert de l'ensemble des contrats en cours à la Communauté d'Agglomération Cap Excellence.

ARTICLE 1 – OBJET

Le présent avenant n°3 a pour objet de formaliser le changement de bénéficiaire initial à la convention de financement, la durée de l'opération, de modifier la répartition des postes de dépenses éligibles relatives à l'opération compte-tenu des éléments intervenus et présentés dans les visas ci-dessus.

W

ARTICLE 2 – MODALITES DE VERSEMENT

Il est entendu entre la Commune de Baie-Mahault et Cap Excellence que l'avance à notification versée sur le compte de la Commune de Baie-Mahault a été transférée sur le compte de Cap Excellence.

Cette dernière s'engage à justifier auprès de l'ADEME de l'ensemble des dépenses réalisées.

ARTICLE 3 – DUREE DE L'OPERATION

L'article 3 de la convention initiale est annulé et remplacé comme suit :

La durée d'exécution de l'opération ainsi envisagée sera de 50 mois à compter de la date de notification figurant en tête de la convention.

Le rapport final devra être adressé à l'ADEME au plus tard quarante-cinq (45) jours avant la fin de la durée d'exécution.

ARTICLE 4 – ANNEXES

L'annexe financière au présent avenant n°3 annule et remplace celle de même intitulé dans la convention initiale.

ARTICLE 5 – AUTRES DISPOSITIONS

Cap Excellence succède aux droits et obligations de la Commune de Baie-Mahault, tels qu'ils existent aux termes de la convention de financement. En conséquence, Cap Excellence se substitue à « la Commune de Baie-Mahault » chaque fois que cette dernière est mentionnée dans la convention de financement.

Tous les autres termes et dispositions de la convention de financement non visés par le présent avenant demeurent inchangés.

ARTICLE 6 – VALIDITE

Le présent avenant entrera en vigueur à la date de sa notification au bénéficiaire par l'ADEME.

**Fait en trois exemplaires originaux,
A BAIE-MAHAULT**

Pour «Cap Excellence»
(Nom, Qualité et cachet)

Pour «Baie-Mahault»
(Nom, Qualité et cachet)

**Pour « l'ADEME »,
Le Président, et
par délégation**

Guy FABRE
Directeur de l'Action Régionale Sur et Outre-Mer
Chef du Service Synthèse et Gestion Régionales

ANNEXE 2 - ANNEXE FINANCIERE

Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-DE
AVENANT N°3 A LA CONVENTION DE FINANCEMENT N° 1143C0094



1 – Coût total de l'opération et détail estimatif des dépenses éligibles

Détail des coûts	Nbre jours	€/jour	Total des dépenses pour l'opération	€ ou HT ou TTC	Montant des dépenses Eligibles à justifier en €	€ ou HT ou TTC
Dépenses d'équipement directement et exclusivement liées au projet						
Achats de bacs roulants			487 850,00	HT	487 850,00	HT
Acquisition de 59 BAV supplémentaires			118 000,00	HT	118 000,00	HT
Remise en état des anciennes BAV			65 650,00	HT	65 650,00	HT
Dalles béton double			84 000,00	HT	84 000,00	HT
Dalles béton simple			14 000,00	HT	14 000,00	HT
Signalétique totems			130 500,00	HT	130 500,00	HT
Total dépenses d'équipement			900 000,00	HT	900 000,00	HT
TOTAUX DE L'OPERATION			900 000,00	€	900 000,00	€

2 – Critères d'aide et modalités de calcul de l'aide apportée par l'ADEME :

Le coût admissible pris en compte pour le calcul de l'aide est égal au montant des dépenses éligibles. Cette opération relève du secteur **non concurrentiel**

Dépenses	Coût admissible pris en compte pour le calcul de l'aide	Taux et/ou Critère d'aide	Montant de l'aide accordée	
Dépenses d'équipement	900 000,00	50,00%	450 000,00	€
TOTAL EUROS	900 000,00		450 000,00	€

L'aide attribuée est une subvention d'un montant maximum de 450 000,00 €.

3 – Taux de l'avance

Le taux de l'avance attribuée au bénéficiaire est fixé à 15% du montant de l'aide apportée par l'ADEME.

4 - Modalités de versement de l'aide

En application de l'article « modalités de versement » de la convention et conformément à l'article 6.2.2 des règles générales d'attribution et de versement des aides financières de l'ADEME, les versements seront effectués de la façon suivante :

. une avance déjà versé de 67 500 €

. le solde

Les versements seront effectués conformément aux conditions prévues à l'article 6.3 des règles générales

4

Accusé certifié exécutoire

Réception par le bénéficiaire
Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



5- Plan de financement de l'opération

Financiers	Montants financés €	dont subvention de fonctionnement	dont subvention d'équipement	% / coût total opération
ADEME	450 000,00	0,00	450 000,00	50,00%
REGION	135 000,00	0,00	135 000,00	15,00%
DEPARTEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00%
EUROPE	270 000,00	0,00	270 000,00	30,00%
Total financements publics	855 000,00	0,00	855 000,00	95,00%
Autofinancement	45 000,00			5,00%
Total operation	900 000,00			100,00%

6- Modèle d'état récapitulatif des dépenses

Convention n° 1143C0094 du (date de notification)
Echéance finale : (date de fin de contrat)

ETAT RECAPITULATIF DES DEPENSES REALISEES
(préconisation de présentation)

Nature de la dépense par poste <i>(Retenir la même présentation que l'annexe financière)</i>	Facture ou dépense		Montant HT			Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC payé
	n°	Date	Devise	Taux change	€			
Détailler le nom du fournisseur à l'intérieur des postes								
Personnel interne à l'entreprise								
(détail en annexe)								
							Total €	

Je soussigné (nom et qualité), certifie que les dépenses ci-dessus servent directement les objectifs du projet tel que définis dans la convention et qu'elles respectent les conditions d'éligibilité des dépenses en termes de date de réalisation et de natures.

Certifié par

(nom, qualité, signature et cachet)

* Original, sur papier à en-tête du bénéficiaire, daté et signé par l'ordonnateur ou par toute personne habilitée à engager soit la collectivité territoriale (commune, syndicat, district, département, région,) soit l'établissement public de l'Etat, toute personne physique habilitée à engager le bénéficiaire pour une société, ou le trésorier ou président pour une association. Indiquer le nom et la qualité du signataire.

* Quand le contrat prévoit des sous-rubrique de l'opération aidée, (exemple équipement et exploitation), l'état récapitulatif doit être scindé de manière à faire apparaître les dépenses par sous-rubrique. . L'aide sera calculée séparément sur chaque type de dépenses.

* Factures en devises : indiquer le montant en devises, le taux de change et le montant en euro



* Indiquer si les dépenses sont HT ou TTC.

* Indiquer la période correspondant aux dépenses.

Dans le cas d'un changement de taux de TVA, ou contrat comportant plusieurs taux de TVA, indiquer les montants des HT et des TVA résultant de chaque taux.

• Personnel interne à l'entreprise : relevé du temps passé X coût unitaire (coût salarial direct individuel sur fiche de paye à défaut d'une comptabilité analytique des coûts permettant de valoriser et contrôler les coûts).

LISTE DES JUSTIFICATIFS A PRESENTER

Pour les structures non dotées d'un commissaire aux comptes ou comptable public, l'état récapitulatif global des dépenses doit être accompagné des justificatifs correspondants pour la mise en paiement de l'échéance de solde :

- Achats (y compris sous-traitance et personnel intérimaire) : copies des factures (pas de fax, pas de devis, pas de bon de commande) certifiées « conforme à l'original ».
- Frais de déplacements : copie des factures d'agence de voyage, notes de frais, titres de transport.

Pour les structures dotées d'un commissaire aux comptes ou comptable public, un certificat de contrôle (cf modèle ci-dessous) établi et signé par le comptable public ou le commissaire aux comptes, attestant que les dépenses réalisées ont été imputées à l'opération aidée, peut remplacer les pièces justificatives à l'appui de l'état récapitulatif signé par leur représentant légal.

MODELE DE CERTIFICAT

Je soussigné « nom et qualité du commissaire aux comptes ou comptable public » certifie :

- que les dépenses réalisées ont été imputées à l'opération aidée consistant à « ... »

Par ailleurs, l'ADEME se réservant la possibilité de tous contrôles qu'elle jugera nécessaire, j'ai bien noté conformément aux règles générales d'attribution et de paiement des aides de l'ADEME, l'obligation de tenir à disposition de l'ADEME tous les justificatifs financiers concernant cette opération pendant une période de 3 ans à compter de la date de versement du solde du contrat, et le reversement de tout montant qui aurait été perçu à tort.

Qualité, nom, signature et cachet
du commissaire aux comptes
ou du comptable Public

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

DIRECTION RÉGIONALE
GUADELOUPE

Immeuble Café Center
Rue Ferdinand Forest
97122 Baie-Mahault
Téléphone : 05 90 26 78 05
Télécopie : 05 90 26 87 15
e-mail : ademe.guadeloupe@ademe.fr
www.guadeloupe.ademe.fr

ARRIVÉ LE
18 OCT. 2016
DAF

Baie-Mahault, le

SC-2016-A3943

07-11-2016

Monsieur le Président
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CAP EXCELLENCE
18 Bd Légitimus
97110 POINTE-A-PITRE

Communauté d'Agglomération
CAP EXCELLENCE
COURRIER ARRIVÉ

13 OCT. 2016

Nos/Réf : 348/2016/JR/LD/AS

Objet : Notification de la décision de financement n°1643C0056

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous notifier l'accord de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie pour la subvention concernant l'opération : Mise en œuvre du compostage domestique sur la ville des Abymes.

Vous trouverez ci-joint un exemplaire original du contrat cité ci-dessus, dûment signé.

Je vous invite également à consulter les règles d'attribution et de versement des aides financières de l'ADEME disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante www.ademe.fr.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Jérôme ROCH

Directeur Régional

971-200018653-20191023-20191007709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



Numéro : 1643C0056
Montant : 83 400,00 euros

DECISION DE FINANCEMENT

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Notification du :

07 OCT 2016

Entre :

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, établissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial, régi par les articles L131-3 à L131-7 et R131-1 à R131-26 du code de l'environnement
ayant son siège social : 20, avenue du Grésillé - BP 90406 - 49004 ANGERS CEDEX 01
inscrite au registre du commerce d'Angers sous le n° 385 290 309
représentée par Monsieur Bruno LECHEVIN
agissant en qualité de Président

désignée ci-après par « **l'ADEME** »

d'une part,

Et :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CAP EXCELLENCE,
d'agglomération
18 BOULEVARD LEGITIMUS - 97110 - POINTE-A-PITRE
SIRET n° 20001865300010
Représentant : Eric JALTON
Agissant en qualité de Président

Communauté

ci-après désigné par « **le bénéficiaire** »

d'autre part,

Vu les règles générales d'attribution des aides de l'ADEME adoptées par son Conseil d'administration par délibération n° 14-3-7 du 23/10/2014 (ci-après « les règles générales ») et disponibles sur le site internet de l'ADEME à l'adresse suivante www.ademe.fr,

Vu la demande d'aide présentée par le bénéficiaire en date du 30/06/2016,
Vu la convention d'application n° 1643E0001 - CPER 2016,
Vu la délibération du Conseil d'administration de l'ADEME n° 14-3-4 du 23 octobre 2014 relative au système d'aides à la réalisation modifiée par la délibération n° 15-4-7 du 29 octobre 2015,
Vu l'avis favorable en date du 06/07/2016, Comité de gestion GUADELOUPE,



Il a été arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET

La présente décision a pour objet de définir les caractéristiques de l'opération envisagée et de fixer le montant, ainsi que les conditions d'attribution et d'utilisation de l'aide financière accordée au bénéficiaire par l'ADEME.

ARTICLE 2 – DEFINITION DE L'OPERATION

L'opération envisagée est la suivante :
Mise en oeuvre du compostage domestique sur la ville des Abymes

Le détail technique et les modalités de suivi de cette opération figurent en annexe 1 (annexe technique) à la présente décision qui en constitue de ce fait partie intégrante.

ARTICLE 3 – DUREE CONTRACTUELLE DE L'OPERATION

La durée contractuelle de l'opération ainsi envisagée sera de 40 mois à compter de la date de notification figurant en tête de la présente décision.

Afin de permettre à l'ADEME de suivre le déroulement de l'opération envisagée, le bénéficiaire devra remettre à l'ADEME un ou plusieurs rapports d'avancement selon les modalités définies en annexe technique précitée.

Le rapport final devra être adressé à l'ADEME au plus tard quarante-cinq (45) jours avant la fin de la durée contractuelle de l'opération.

En cas de remarques formulées par l'ADEME dans un délai d'un mois suivant la remise du rapport précité, le bénéficiaire devra adresser à l'ADEME, dans le délai de quinze jours à compter de la date de réception desdites remarques, le rapport modifié en conséquence en deux exemplaires accompagnés du document sous forme électronique (ou, à défaut, le déposer sur la plateforme informatique prévue à cet effet). Le rapport ainsi modifié, et qui tient compte des remarques de l'ADEME, sera alors réputé approuvé et définitif.

A défaut de remarques de la part de l'ADEME dans le délai d'un mois suivant la date de remise des rapports ci-dessus mentionnés, ceux-ci sont réputés approuvés et définitifs.

ARTICLE 4 – COUT TOTAL ET DEPENSES ELIGIBLES

Le montant prévisionnel des dépenses éligibles est fixé à 324 000,00 euros. Le détail estimatif du coût total et des dépenses éligibles figure en annexe 2 (annexe financière) à la présente décision qui en constitue de ce fait partie intégrante.

ARTICLE 5 – NATURE ET MONTANT DE L'AIDE ATTRIBUEE

L'aide attribuée est une subvention d'un montant de 83 400,00 euros dont les modalités de calcul sont définies en annexe financière précitée.

L'aide ainsi accordée n'entre pas dans le champ d'application de la TVA du fait de l'absence de bénéfice direct.

ARTICLE 6 – MODALITES DE VERSEMENT

Le montant fixé à l'article 5 ci-dessus sera versé au bénéficiaire par l'ADEME selon les modalités prévues à l'article 12-1-3 et 12-2 des règles générales, et précisées en annexe financière.

ARTICLE 7 – CONDITIONS DE VERSEMENT

Le versement sera effectué sur le compte bancaire ouvert au nom du bénéficiaire.

ARTICLE 8 – REGLES GENERALES D'ATTRIBUTION DES AIDES DE L'ADEME

Les règles générales, visées ci-dessus, s'appliquent à la présente décision et le bénéficiaire est réputé en avoir pris connaissance et y avoir adhéré.

Fait à BAIE MAHAULT,
En deux exemplaires originaux,

Pour « l'ADEME »,
Le Président

et par délégation

Jérôme ROCH

Directeur Régional

ANNEXE 1 - ANNEXE TECHNIQUE**A LA DECISION DE FINANCEMENT N°1643C0056
CONCLUE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CAP EXCELLENCE
ET L'ADEME****1 - DESCRIPTION DETAILLEE DE L'OPERATION****1.1 Enjeux et objectifs**

La Communauté d'Agglomération Cap Excellence exerce la compétence de collecte des déchets ménagers et assimilés depuis le 1er janvier 2016. Le suivi des coûts opéré par la collectivité montre que la gestion des déchets y est particulièrement onéreuse. La prévention des déchets apparaît alors comme un mode de gestion qui permet de réduire l'impact environnemental tout en maîtrisant les coûts de la gestion des déchets.

Le retour d'expérience d'une opération de compostage domestique menée à Baie-Mahault entre 2012 et 2015 montre que le tonnage des ordures ménagères résiduelles peut fortement baisser (jusqu'à 35%). La collectivité souhaite donc étendre ce dispositif à la ville des Abymes. L'objectif affiché est la réduction de 10% des tonnages d'ordures ménagères sur la ville des Abymes, soit une baisse d'environ 2000 tonnes par an. En prenant le coût moyen Guadeloupéen de 170 € par tonne d'ordures ménagères, cela correspondrait à une économie annuelle de 520 000 €.

L'opération consiste à équiper la population cible de kits de compostage, d'assurer une sensibilisation et une formation des usagers ainsi qu'à suivre les résultats de la démarche.

La collectivité effectuera pour cela la distribution de 3000 kits de compostage à destination des ménages volontaires résidant en habitat de type pavillonnaire. La distribution des kits se fera gratuitement en contrepartie de la signature d'une charte de bonne utilisation qui implique notamment un suivi régulier par les ambassadeurs de la collectivité.

Une campagne de communication sera déployée en phase de lancement et les ambassadeurs déchets de la collectivité seront formés à la sensibilisation au compostage et au suivi des foyers équipés. Ils réaliseront également des animations scolaires et grand public sur la réduction des déchets de façon plus large.

Des enquêtes et évaluations seront menées au cours de l'opération pour en mesurer l'efficacité. La fin de l'opération est prévue 20 mois après la distribution des kits. Cette durée devrait permettre l'appropriation de la technique par les usagers et leur autonomie.

1.2 Description des dépenses

L'opération comprend les postes de dépenses suivants

- Fourniture de 3000 kits de compostage (chaque kit comprenant un composteur, un mélangeur et un bioseau)
- Formation des ambassadeurs de la collectivité au compostage domestique
- Communication
- Enquêtes et évaluations : Une enquête initiale sera réalisée lors de la distribution des kits, puis sera mise à jour à mi-parcours ainsi qu'à la fin de l'opération.



2 - CONTENU DU RAPPORT FINAL PREVU AU CONTRAT

Rapports intermédiaires

Le bénéficiaire produira deux rapports intermédiaires, à 6 mois et à 12 mois à compter de la date de notification de la décision. Chaque rapport intermédiaire dressera le bilan à date de l'opération, avec notamment :

- Les calendriers de distribution des kits (réalisé et prévisionnel),
- Le bilan du suivi des ambassadeurs (nombre de visites, nombre d'événements organisés, temps passé)
- Les résultats des enquêtes réalisées.

Rapport final

Ce rapport contiendra :

- Un bilan des moyens mis en œuvre : distribution des kits, suivi qualitatif et quantitatif des actions et outils de communication réalisés avec un focus particulier sur l'implication des ambassadeurs : nombre de visites, ETP dédiés... ;
- Un bilan des résultats obtenus : synthèse des enquêtes réalisées, suivi quantitatif des tonnages sur la durée de l'opération.

	ATTENTION : le rapport final devra être transmis à l'ADEME au plus tard <u>quarante-cinq (45) jours AVANT</u> la fin de la durée de la validité du contrat	
---	---	---

ANNEXE FINANCIERE - AIDE A LA REALISATION
Aide à l'investissement - Recyclage et réemploi des déchets
Contrat de financement n° 1643C0056

Nature de l'activité

non économique

Zone d'implantation

DOM-COM

Cette opération est réalisée dans le cadre d'une activité non économique

1 - Coût de l'opération, détail estimatif des dépenses éligibles

Détail des coûts ⁽¹⁾	Total des coûts pour l'opération (HTR) ⁽²⁾	Total des dépenses éligibles (HTR) ⁽²⁾ à justifier
Fourniture de kits de compostage	240 000,00 €	204 000,00 €
Formations	10 000,00 €	10 000,00 €
Accompagnement et suivi par les ambassadeurs	160 000,00 €	
Communication	70 000,00 €	70 000,00 €
Encadrement technique et administratif	43 500,00 €	
Enquêtes, évaluations	40 000,00 €	40 000,00 €
Total général	563 500,00 €	324 000,00 €

(1) Le détail des coûts d'investissement est fourni à titre indicatif ; Les règles de modification de la répartition des dépenses éligibles sont définies à l'article 11.6 des règles générales. Si des charges connexes sont affectées au coût total de l'opération, il incombe au bénéficiaire de s'assurer qu'elles s'appuient sur une méthode de comptabilité analytique rationnelle, sincère, raccordée à la comptabilité générale du bénéficiaire et dont toutes les clés de répartition des charges sont auditables. Cette nature de dépense n'est pas éligible pour ce type d'opération.

(2) HTR = Hors TVA Récupérable auprès du Trésor Public ou du Fonds de compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

2 - Modalités de calcul de l'aide de l'Ademe et contrôle du plafond des aides publiques

L'aide apportée par l'ADEME selon ses disponibilités budgétaires, est une subvention d'un montant maximum de :

83 400,00 €

soit un taux d'aide (en % des dépenses éligibles prévisionnelles, plafonnées le cas échéant) de :

25,74%

Financiers publics	Montant des aides publiques sollicitées ou attendues pour l'opération	% aide sur total opération	Règles nationales
ADEME	83 400,00 €	15%	
Autres aides :			
Conseil Départemental de la Guadeloupe	240 600,00 €	43%	
FEDER	30 000,00 €	5%	
	210 600,00 €	37%	
Total Financements publics	324 000,00 €	57%	respecté
Autofinancement	239 500,00 €		
Coût total de l'opération	563 500,00 €		

Le bénéficiaire s'engage à vérifier qu'il ne dépasse pas, pour l'opération concernée, le cumul des aides publiques autorisé par les règles nationales.

Il est rappelé que le bénéficiaire s'engage à communiquer à l'ADEME toute aide publique qu'il solliciterait ou recevrait pour l'opération, postérieurement à la date de notification. (article 2.1.1 des règles générales).

3- Modalités de versement de l'aide

Application de l'article « modalités de versement » du contrat et conformément à l'article 12-1-3 des règles générales d'attribution des aides financières de l'ADEME, les versements seront effectués de la façon suivante :

12-1-3 des règles générales d'attribution des

Le taux de l'avance attribuée au bénéficiaire est fixé à :		15%	du montant de l'aide apportée par l'ADEME.	
- une avance de :		12 510,00 €		
- un 1er versement intermédiaire de :		40%	duquel sera déduit le montant de l'avance consentie de :	
	soit un versement de :	20 850,00 €	sur présentation d'un état récapitulatif de dépenses attestant de l'exécution de	12 510,00 €
			des dépenses éligibles rattachées à ce versement.	40%
- un 2nd versement intermédiaire de :		40%	sur présentation d'un état récapitulatif de dépenses attestant de l'exécution de	
	soit un versement de :	33 360,00 €	des dépenses éligibles rattachées à ce versement.	40%
- le solde			sur présentation d'un état récapitulatif global des dépenses réalisées.	

L'aide totale sera réajustée si le montant des dépenses éligibles réelles est inférieur au montant des dépenses éligibles prévisionnelles.

Cet ajustement se fera en appliquant aux dépenses éligibles réelles, le taux d'aide sur dépenses éligibles prévisionnelles qui figure au point 2 ci-dessus.

Les versements seront effectués conformément aux conditions prévues à l'article 12-2 des règles générales d'attribution des aides.

Accusé: celle exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

ETAT RECAPITULATIF DES DEPENSES REALISEES (1)
(préconisation de présentation)

Montant HTR	
(3)	

Nature de la dépense par poste
(Retenir la même présentation que l'annexe financière)

Facture ou dépense (2)

Montant HT

(3)

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20
E (Retenir la même

Π°

Date _____

Devise

Taux change

€



établissement débouchant sur des activités de recyclage ou de
emploi des déchets

tailleur le nom du fournisseur à l'intérieur des postes

Je certifie :

Je certifie :
- que les dépenses ci-dessus servent directement les objectifs du projet tel que définis dans le contrat et qu'elles respectent les conditions d'éligibilité des dépenses en terme de date de réalisation et de nature ;
- que les dépenses ne dépassent pas le plafond d'aide publique fixé par les règles nationales.

- *au vu des financements publics obtenus pour le projet, le montant de l'aide ADEME ne conduit pas à dépasser le plafond d'aide publique fixé par les règles nationales.*

Certifié par :

Nom, qualité (ordonnateur/représentant légal ou son
délégué), date et cachet.

(1) Original à présenter sur papier à en-tête du bénéficiaire, daté et signé par l'ordonnateur / représentant légal ou son délégataire
(2) Si factures en devises : indiquer le montant en devises, le taux de change et le montant en euro.
(3) HTR = Hors taxes Récupérables auprès du Trésor Public ou du Fonds de compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

Quand le contrat prévoit plusieurs taux ou critères d'aide, l'état récapitulatif doit faire apparaître distinctement les dépenses rattachées à ces différents taux ou critères d'aide.

LISTE DES JUSTIFICATIFS A PRESENTER :

En cas d'utilisation d'un **certificat de contrôle** (voir modèle ci-dessous) signé par un commissaire aux comptes, un comptable public ou un expert comptable indépendant, celui-ci remplace les pièces justificatives à l'appui de l'état récapitulatif.

Conformément à l'article 11.1 des règles générales, le coût d'élaboration de ce certificat de contrôle est une dépense éligible, y compris si sa date de facturation est postérieure à la date de fin de l'opération.

En cas de **non utilisation d'un certificat de contrôle** (cas qui doit rester l'exception), l'état récapitulatif final des dépenses (celui utilisé au moment du solde) doit être accompagné des justificatifs de paiement de l'échéance de solde :

en paiement de l'échéance de solde :

- Achats (y compris sous-traitance et personnel intérimaire) : copies des factures (pas de tax, pas de devis, pas de bon de commande)
- Frais de déplacements : copie des factures d'agence de voyage, notes de frais, titres de transport.
- Dépenses de personnel : relevé des temps réels et coûts associés, signé et certifié par le représentant légal

MODELE DE CERTIFICAT DE CONTRÔLE

Je soussigné « nom et qualité du commissaire aux comptes, du comptable public ou de l'expert comptable indépendant » certifie :

- que les dépenses réalisées ont été imputées à l'opération aidée consistant à « ... »

que les dépenses réalisées ont été imputées à la subvention. Par ailleurs, l'ADEME se réservant la possibilité de tous contrôles qu'elle jugera nécessaire, j'ai bien noté conformément aux règles générales d'attribution des aides de l'ADEME, l'obligation de tenir à disposition de l'ADEME tous les justificatifs financiers concernant cette opération pendant une période de 3 ans à compter de la date de fin de l'opération et le reversement de tout montant qui aurait été perçu à tort.

Qualité, nom, signature, date et
cachet du commissaire aux comptes,
du comptable public ou de l'expert
comptable indépendant

CAP EXCELLENCE
BUDGET ENVIRONNEMENT

ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES

Exercice 2018

FONCTIONNEMENT

N°	NATURE DE LA DEPENSE	NOM DU CREANCIER	CHAPITRE	ARTICLE	INSCRIPTION BUDGETAIRE	RESTES A REALISER
	Collecte de verres	SYVADE	65	6573582	141 000,83	729 895,72
	Collecte de déchets verts			6573583	400 000,00	553 128,39
			65		541 000,83	1 283 024,11

Arrêté le présent état à la somme de : UN MILLION DEUX CENT QUATRE -VINGT TROIS MILLE ZERO VINGT QUATRE ET ONZE CENTIMES ./.

Pointe-à-Pitre, le 19/6/2019

Le Président de CAP EXCELLENCE

Eric JALTON



CAP EXCELLENCE
BUDGET ENVIRONNEMENT

ETAT DES RECETTES ENGAGEES NON MANDATEES

Exercice 2018

FONCTIONNEMENT

N°	NATURE DE LA DEPENSE	NOM DU CREANCIER	CHAPITRE	ARTICLE	INSCRIPTION BUDGETAIRE	RESTES A REALISER
	Régularisation TPAG 2018 suivant délibération 2019/04/16	SYVADE	77	7788	-	38 142,29
			77		-	38 142,29

Arrêté le présent état à la somme de : Trente huit mille cent quarante euros et vingt neuf centimes ./.

Pointe-à-Pître, le 19/06/2019

Le Président de CAP EXCELLENCE

Eric JALTON



SYNDICAT DE VALORISATION DES DECHETS DE LA GUADELOUPE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du vendredi 12 avril 2019

N° 2019/04/16

Nombre de membres en exercice : 12

OBJET :

**REGULARISATION DU MONTANT DE LA TGAP DUE PAR LES MEMBRES EN
FONCTION DU TONNAGE REEL ENFOUIS CONSTATE POUR L'ANNEE 2018**

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 12 avril à 14H30, le Conseil syndical du SYVADE de la Guadeloupe s'est réuni à la salle de réunion du site de la Gabarre.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du lundi 08 avril 2019, le Président a procédé à une deuxième convocation des élus pour le 12 avril 2019.

PRESENTS : Trois (03)

Messieurs : RINÇON Michel – LEREMON Jocelyn - MAES Jean-Claude

ABSENTS : Neuf (09)

Messieurs : CHALUS Ary - MARCEL Edmond - MAXIMIN Thierry - PORLON Pierre -
PELAGE Camille - QUIABA Hubert - Mesdames : BOREL-LINCERTIN Josette - ERDAN Nicole
GUSTAVE DIT DUFLO Sylvie

SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur MAES Jean-Claude

Préfecture de la Région Guadeloupe

17 AVR. 2019

Service Courrier



RÉGULARISATION DU MONTANT DE LA TGAP DUE PAR LES MEMBRES EN FONCTION DU TONNAGE REEL ENFOUIS CONSTATE POUR L'ANNEE 2018

LE CONSEIL SYNDICAL

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article 266 sexies du code des douanes ;
Vu les tonnages de déchets réceptionnés pour chaque EPCI sur l'exercice 2018 ;
Où le Président en ses explications ;
Après en avoir délibéré ;

Article 1 : Arrête les montants des régularisations de TGAP 2018 en plus et en moins à opérer pour chaque EPCI membre comme indiqué ci-dessous :

- Communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre : 13 023,72 €.
- Communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre : - 6 896,95 €
- Communauté d'agglomération CAP EXCELLENCE : - 38 142,29 €
- Communauté de communes de Marie-Galante : - 4 519,98 €

Article 2 : DECIDE

Que les régularisations positives doivent être recouvrées par le SYVADE, par l'émission d'un titre exécutoire à l'attention des EPCI concernés pour les montants indiqués à l'article 1.
Que les régularisations négatives, correspondant à un trop perçu, doivent être remboursées par le SYVADE à chaque EPCI concernés pour les montants indiqués à l'article 1.

Article 3 : DE DONNER tous pouvoirs au président pour les applications pratiques de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi
En sous-préfecture le 14/04/2019
Et publication ou notification du 14/04/2019

Fait et délibéré en sa séance, le 12 avril 2019
Pour expédition certifiée conforme

Le Président

Michel RINCON

Préfecture de la Région Guadeloupe
17 AVR. 2019
Service Courrier

971-200018653-20191023-20191007709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D



Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0 27

Contre : 0

Abstentions : 0 1

Date de convocation :

17 octobre 2019

Présenté par (1),

A, le

le président Monsieur Eric JALTON
Pointe à Pitre, le 23 octobre 2019

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Pointe à Pitre, le 23 octobre 2019

A-1 M JALTON Eric Président	
A-2 M BANGOU Jacques 1er Vice- Président	
A-3 M DAUBIN Georges 2 ème Vice -Président	
A-4 M RAUZDUEL Rosan 3ème Vice-Président	
A-5 MME MOLIA- POLIFONTE 4ème Vice-Présidente	
A-6 MME SEVILLE-LAVENETTE Suzelle 5ème Vice-Présidente	
A-7 MME GUIOUGOU FIRPION Eliane 6ème Vice-Présidente	
A-8 MME JABES Murielle 7 ème Vice-Présidente	
A-9 M BREDENT Georges 8 ème Vice-President	
B-1 MME CELIGNY Maguy 9 ème Vice-Présidente	
B-2 M EUSTACHE Fred 10 ème Vice President	
B-3 M BIRAS Dominique 11ème Vice-President	
B-4 MME CHALUS Claudine 12 ème Vice- Présidente	
B-5 MME LACASCADE CLOTILDE Marie -Corine 13ème Vice- Présidente	
B-6 MME NABAJOTH DELOUMEAUX Renée- George 14è Vice -President	
B-7 M THICOT Pierre 15 ème Vice -President	
B-8 M MICHELY Fabert Conseiller communautaire	
B-9 MME GATIBELZA Josiane Conseillère communautaire	
C-1 MME PETRO Corine Conseillère communautaire	
C-2 MME MOUNIEN Marie-Camille Conseillère communautaire	
C-3 MME PIQUION Lyliane Conseillère Communautaire	

971-200018053-20191023-20191007709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018053-20191023-20191007709-D



IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

C-4 MME ALBERI Alberta Conseillère communautaire	
C-5 M CELIGNY Max Conseiller Communautaire	
C-6 M DESSOUT Justin Conseiller communautaire	
C-7 M RINCON Michel Conseiller Communautaire	
C-8 MME FAITHFUL Francesca Conseillère communautaire	
C-9 MME ALIDOR-DAHOMAS Maryse Conseillère Communautaire	
D-1 MME AZEDE Claude Lise Conseillère Communautaire	
D-2 M BERGINA Georges Conseiller Communautaire	
D-3 M CELIGNY Jean Luc Conseiller Communautaire	
D-4 MME CHAMMOUGON- ANNO Sylvie Conseillère Communautaire	
D-5 M CIRANY Chazy Conseiller Communautaire	
D-6 M CORNANO Audry Conseiller communautaire	
D-7 M DURIMEL Harry Conseiller Communautaire	
D-8 MME FANHAN -LAURIETTE Lydia Conseillère Communautaire	
D-9 MME FENGAROL Juliana Conseillère Communautaire	
E-1 M GUIOLET José Conseiller Communautaire	
E-2 MME HATCHI-MIMIETTE Célia Conseiller communautaire	
E-3 MME LEBLANC Solange Conseillère Communautaire	
E-4 M LEREMON Jocelyn Conseiller Communautaire	
E-5 M LORQUIN Maurice Conseiller communautaire	
E-6 M MARSIN Daniel Conseiller communautaire	
E-7 M NABAJOTH Alix Conseiller Communautaire	
E-8 M SAGET Jean- Charles Conseiller Communautaire	
E-9 M SELLIN Patrick Conseiller communautaire	
F-1 MME SURVILLE-PERAFIDE Nadiyah Conseillère Communautaire	
F-2 MME WALPO Ketty Conseillère Communautaire	
F-3 MME THEOPHILE Nadège Conseillère communautaire	
F-4 M BERNADOTTE Denis Conseiller communautaire	
F-5 M SURDIN William Conseiller communautaire	

971-200018653-20191023-20191007709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

Affichage : 05/11/2019

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

Pour l'autorité compétente par
délégation 971-200018653-20191023-20191007709-D
E



Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : .